

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 26 juin 2017

Président : M. François de MAZIÈRES (sauf délibération n°2017-06-04)

Sont présents :

M. Claude JAMATI, Mme Anne PELLETIER-LE BARBIER, M. Philippe BENASSAYA, M. Luc WATTELLE, M. Jean-Marc LE RUDULIER, M. Philippe BRILLAULT (sauf délibérations n°2017-06-01 à 06), Mme Caroline DOUCERAIN, M. Marc TOURELLE, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN et M. Olivier LEBRUN, Mme Stéphanie BANCAL, M. Guy-Michel BEROCHÉ, M. Michel CONTE, M. Claude VUILLIET, Mme Nathalie JAQUEMET, Mme Juliette ESPINOS, Mme Pascale RENAUD, M. Alain SANSON, M. Gilles CURTI, Mme Sylvie D'ESTEVE, M. Pierre SOUDRY, M. Jean-Christian SCHNELL, Mme Laurence AUGERE, Mme Florence NAPOLY, Mme Coralie BELMER, M. Richard DELEPIERRE, Mme Karin LE MENE (sauf délibérations n°2017-06-01 à 03), M. Michel CROUZAT, Mme Dorothée BILGER, M. Jean-Christophe LAPREE, Mme Violaine CHARPENTIER, M. Philippe DEVALLOIS, M. Arnaud HOURDIN, Mme Lydie DUCHON, M. Sébastien DURAND (sauf délibérations n°2017-06-13 à 22 – pouvoir à M. VUILLIET), M. Patrick CHARLES, M. Jean-Pierre CONRIE, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, M. Bruno DREVON, Mme Magali LAMIR (sauf délibérations n°2017-06-13 à 22), M. Didier BLANCHARD, M. Alain NOURISSIER, Mme Emmanuelle DE CREPY, M. Thierry VOITELLIER, Mme Magali ORDAS, M. François-Xavier BELLAMY, M. François LAMBERT, M. Laurent DELAPORTE (sauf délibérations n°2017-06-01 à 03), Mme Béatrice RIGAUD-JURE (sauf délibérations n°2017-06-01 à 03), Mme Annick PERILLON, M. Jean-Marc FRESNEL, Mme Liliane HATTRY, Mme Christine DE LA FERTE, Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN, M. Philippe PAIN (sauf délibérations n°2017-06-01 à 11), M. Benoît DE SAINT-SERNIN et Mme Jane-Marie HERMANN.

Absents excusés :

M. Richard RIVAUD a donné pouvoir à M. Alain SANSON,
M. Jacques BELLIER a donné pouvoir à Mme Anne PELLETIER-LE BARBIER,
M. Olivier DELAPORTE a donné pouvoir à M. Pierre SOUDRY,
M. Pascal THEVENOT a donné pouvoir à M. Jean-Pierre CONRIE,
Mme Amélie GOLKA a donné pouvoir à M. Michel CONTE,
M. Patrice PANNETIER a donné pouvoir à M. Patrick CHARLES,
Mme Frédérique KIBLER a donné pouvoir à M. Gilles CURTI,
Mme Sonia BRAU a donné pouvoir à Mme Lydie DUCHON,
M. Frédéric BUONO-BLONDEL a donné pouvoir à M. Bernard DEBAIN,
Mme Marie BOËLLE a donné pouvoir à M. Alain NOURISSIER,
Mme Florence MELLOR a donné pouvoir à Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN,
Mme Martine SCHMIT a donné pouvoir à M. François LAMBERT,
M. Hervé FLEURY a donné pouvoir à M. Laurent DELAPORTE,
M. François SIMEONI a donné pouvoir à M. Benoît de SAINT-SERNIN,
M. Jean-Michel ISSAKIDIS a donné pouvoir à Mme Jane-Marie HERMANN,
M. Jean-Marie CLERMONT,
Mme Géraldine LARDENNOIS,
Mme Corinne BEBIN,
M. Michel BANCAL,
M. Erik LINQUIER,
M. Olivier de LA FAIRE,
Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN,
Mme Marie DENAISON.

Secrétaire de séance : **M. François-Xavier BELLAMY**

Date de convocation : 19 juin 2017

Date d'affichage du compte-rendu : 27 juin 2017

Nombre de sièges au sein du Conseil communautaire : 83

Titre : **Acquisitions et cessions réalisées par la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.
Bilan 2016.**

- M. Olivier LEBRUN, rapporteur, donne lecture du projet de délibération.**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5211-37 ;

Vu la délibération n° 2015-12-02 du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc du 1^{er} décembre 2015 relative à l'acquisition d'un terrain situé sur la commune de Saint-Cyr-l'Ecole et appartenant à la commune de Marly-le-Roi dans le cadre de la réhabilitation de l'allée royale de Villepreux ;

Vu les statuts de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;

Vu l'avis favorable de la commission administration générale, finances et personnel du 7 juin 2017.

- Conformément à l'article L.5211-37 du Code général des collectivités territoriales, le bilan annuel des acquisitions et des cessions réalisées par la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc doit être présenté au Conseil communautaire.

- Le bilan des acquisitions et des cessions réalisées en 2016 pour notre Intercommunalité est donc le suivant :

- **Acquisition par voie amiable d'un terrain dans le cadre de la réhabilitation de l'allée royale de Villepreux**

La communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc a acquis le 12 février 2016 la parcelle AH61 pour une emprise de 682 m², AH69 pour 5 668 m² et AH71 pour une emprise de 67 551 m², soit une emprise totale de 73 901 m², correspondant au terrain de sport situé sur le lieu-dit la Plaine de Gally, à Saint-Cyr-l'Ecole, au prix de 500 000 € (hors frais) auprès de la commune de Marly-le-Roi dans le cadre du projet de réhabilitation de l'allée royale de Villepreux.

- **Aucune cession.**

Par conséquent, le projet de délibération suivant est soumis à votre adoption :

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et délibéré,
Le Conseil communautaire décide :

- 1) *d'approuver le rapport ci-dessus relatif au bilan des acquisitions et cessions de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour l'année 2016 ;*
- 2) *d'annexer ce bilan au compte administratif 2016.*

M. le Président soumet les conclusions du rapporteur au vote du Conseil communautaire.

Nombre de présents : 54

Nombre de pouvoirs : 14

Nombre de suffrages exprimés : 68 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité.

Pour le Président,
Par délégation,



Olivier BERTHELOT
Directeur général des services



Contrôle de Légalité

Compte-rendu d'horodatage de l'acte n° : 2017-06-03

Résumé de l'acte : Acquisitions et cessions réalisées par la communauté d'agglomération de Versa...

Date de décision : 26/06/2017

Nature de l'acte : Délibérations

Classification : 7.1. Decisions budgetaires

Rédacteur : Deborah Abbe

AR reçu le : 30/06/2017 00:00:00

N° AR : 078-247800584-20170626-2017-06-03-DE

Pièces jointes :

2017-06-03 FIN - Acquisitions et cessions-Bilan 2016.pdf

Historique :

30/06/2017 14:50:38	Reçu	Deborah Abbe
30/06/2017 14:51:50	En cours de transmission	
30/06/2017 14:53:15	Transmis en Préfecture	
30/06/2017 14:56:01	Accusé de réception reçu	

